.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Caen
direction des services départementaux de l'éducation nationale Manche

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services de
l'Education nationale de la Manche

à

Mesdames et messieurs les instituteurs et
professeurs des écoles de la Manche

Saint-Lô, le 23 février 2016

service des ressources humaines

Affaire suivie par
Catherine VIECELI

Téléphone
02 33 06 92 09

Télécopie
02 33 57 97 08

Courriel
dsden50-srh11@ac-caen.fr

Adresse
12, rue de la Chancellerie
BP 442
50002 Saint-Lô Cedex

https://www.ac-caen.fr/dsden50/

Objet : Mouvement départemental – situations particulières

Dans le cadre de la préparation du mouvement 2016, les enseignants souhaitant demander une mutation au titre du handicap ou pour des difficultés d'ordre médical doivent adresser leur demande :

- au service médical des personnels du rectorat de l'académie de Caen
  - téléphone : 02.31.30.15.88
  - courriel : medecin-personnels@ac-caen.fr
- au service des ressources humaines de la direction des services départementaux de l'Education nationale de la Manche.

Les demandes devront être parvenues au service des ressources humaines **au plus tard le 25 mars 2016.** Toute demande parvenue après cette date ne sera pas étudiée.

Les demandes qui auront préalablement reçu un avis médical seront étudiées lors d'un groupe de travail issu de la commission administrative paritaire départementale (CAPD) compétente à l'égard des instituteurs et professeurs des écoles de la Manche.

Le service des ressources humaines se tient à votre disposition pour vous apporter tous les compléments d'information dont vous auriez éventuellement besoin.

Jean LHUISSIER

Copie :
- service médical des personnels
- inspecteurs de l'Education nationale de la Manche